

# PARTOUT, UN MEME DROIT A L'EDUCATION HALTE A TOUTES LES FORMES DE DEREGLEMENTATION !

*Dynamitage des ZEP*

*Accès à la  
hors-classe  
arbitraire*

*Conseil Pédagogique :  
mise sous tutelle*

*Socle commun  
étriqué*

*Groupes de  
Compétence :  
casse du groupe  
classe*

## *Apprentissage à 14 ans*

L'apprentissage à 14 ans a été présenté par le Premier Ministre comme une mesure phare de la loi sur l'égalité des chances et comme une réponse à la crise des banlieues.

Mettre en apprentissage un jeune dès 14 ans, (si tant est qu'il trouve un patron !) **c'est le condamner à une éviction précoce du système éducatif et à des acquisitions réduites à un socle commun rabougri.** Le taux d'abandon dans certaines branches professionnelles frise les 50% au niveau CAP : **les risques de déscolarisation et**

**de sortie sans qualification sont réels.**

L'apprentissage est loin de favoriser la réussite et l'accès à la qualification des jeunes en difficultés. L'entrée en apprentissage opère de fait une ségrégation sociale, pour ne pas dire ethnique : les jeunes issus de l'immigration sont considérablement sous-représentés (les filles sont également sous-représentées). **L'apprentissage "junior" va précipiter vers la précarité et le chômage ces adolescents. Comme égalité des chances, on peut mieux faire!**

**NOUS RAPPELONS QUE LES C.P.A. (classes préparatoires à l'apprentissage) ONT ETE SUPPRIMEES APRES AVOIR DEMONTRE LEUR INEFFICACITE. NOUS PENSONS QUE LA MISE EN PLACE D'UNE AIDE REELLE POUR CES ELEVES ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT POUR TOUS EST LA VOIE A SUIVRE.**

**REUNION LE MERCREDI 31 MAI de 14h à 17h30**

SNES VERSAILLES

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil Cedex – (RER B Arcueil Cachan)

Inscription par courrier ou par mail ([s3ver@sn.es.edu](mailto:s3ver@sn.es.edu))

Retrouvez toutes les versions de ce tract sur notre site [www.versailles.sn.es.edu](http://www.versailles.sn.es.edu)